

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: [Infographies](#) [NBB.Stat](#) [Information générale](#)

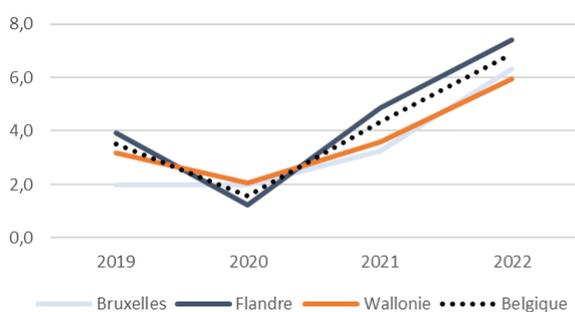
### Une croissance historiquement élevée du revenu disponible en 2022. Les Bruxellois épargnent nettement moins

- **L'indexation protège le niveau de revenu des ménages dans les trois régions contre la forte augmentation des prix à la consommation.**
- **La baisse du taux d'épargne se poursuit, avec une chute prononcée à Bruxelles.**

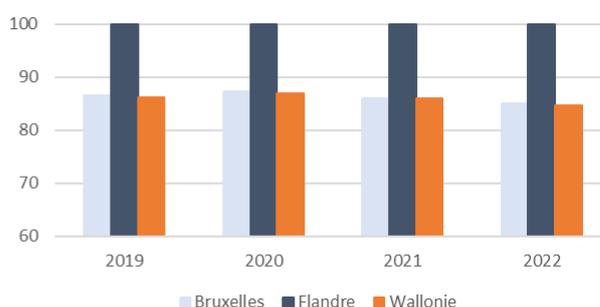
Les indexations font grimper la croissance du revenu disponible à des niveaux historiquement élevés

Après le recul provoqué par la crise du COVID-19, la trajectoire de croissance du revenu disponible par habitant (en termes nominaux) a commencé à se redresser en 2021, avec une accélération marquée en 2022. La plus forte augmentation a été observée en **Flandre**, où le taux de croissance moyen de la Belgique (+4,3 % en 2021 et +6,9 % en 2022, respectivement) a été dépassé, à la faveur d'un mouvement de rattrapage qui s'est amorcé en 2021 (+4,9 %) et s'est encore renforcé en 2022 (+7,4 %). La tendance a également été orientée à la hausse à **Bruxelles** et en **Wallonie**, où la progression a toutefois été moins prononcée en 2021 (+3,3 % et +3,6 %, respectivement) mais s'est sensiblement accentuée en 2022 (+6,3 % et +5,9 %, respectivement).

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE NET PAR HABITANT (%)



REVENU DISPONIBLE NET PAR HABITANT (FLANDRE = 100)



Source : ICN.

Le dynamisme observé en Flandre creuse une nouvelle fois les différences de revenus entre les régions. En 2022, le revenu disponible net par habitant s'est établi à 22 588 euros à Bruxelles et à 22 513 euros en Wallonie, soit 15 % de moins qu'en Flandre (26 567 euros).

Les revenus primaires, qui représentent la plus grande partie du revenu disponible des ménages, se sont solidement raffermissés en 2021, après avoir brutalement chuté en 2020 dans le sillage de la crise du COVID-19. Cette dynamique s'est poursuivie en 2022, principalement alimentée par la rémunération des salariés, qui a affiché une croissance

vigoureuse par le jeu de plusieurs indexations tout au long de l'année 2022. Bruxelles a présenté l'augmentation la plus élevée, suivie de la Flandre et de la Wallonie.

Les revenus du patrimoine ont, eux aussi, largement soutenu la remontée des revenus primaires, notamment grâce au relèvement des dividendes et, surtout, à l'accroissement des intérêts perçus, attribuable à l'appréciation des taux d'intérêt du marché. C'est en Flandre et à Bruxelles que l'accélération des revenus d'investissement a été la plus vive, tandis que la Wallonie a fait état d'une progression plus modérée de ceux-ci. Globalement, la Flandre affiche la plus forte contribution des revenus primaires à la croissance du revenu disponible (12,2 points de pourcentage), suivie de Bruxelles (12 points de pourcentage) et de la Wallonie (9,4 points de pourcentage).

L'incidence des indexations a également été très présente dans la distribution des revenus secondaires, affectant à la fois les ressources et les dépenses. La forte augmentation des salaires, entre autres, a entraîné une majoration significative des cotisations sociales et des impôts en 2022. Bien que les prestations sociales aient progressé sous l'effet des indexations, les conséquences de cette hausse ont été atténuées par la fin des aides liées au COVID-19. Dans l'ensemble, les transferts sociaux nets, c'est-à-dire en déduisant les prestations des recettes, ont contribué négativement à la croissance du revenu disponible. Celle-ci a toutefois bénéficié d'un élan supplémentaire grâce aux mesures de soutien mises en place durant la « crise énergétique ». La Wallonie est la région où la contribution nette de ces transferts a été la plus importante, suivie par la Flandre et par Bruxelles.

#### **REVENU DISPONIBLE NET PAR HABITANT - CONTRIBUTIONS DES COMPOSANTES À L'ÉVOLUTION RÉGIONALE ET À CELLE DU PAYS, EN 2022** (en point de pourcentage)

	<b>Bruxelles</b>	<b>Flandre</b>	<b>Wallonie</b>	<b>Belgique</b>
Revenu primaire net	12,0	12,2	9,4	11,4
Impôts	-2,8	-3,4	-3,3	-3,3
Prestations sociales et cotisations sociales	-2,2	-0,9	-0,5	-1,0
Autres transferts courants (net)	0,3	0,6	0,8	0,6
<b>Revenu disponible net (en %)</b>	<b>7,2</b>	<b>8,4</b>	<b>6,4</b>	<b>7,7</b>

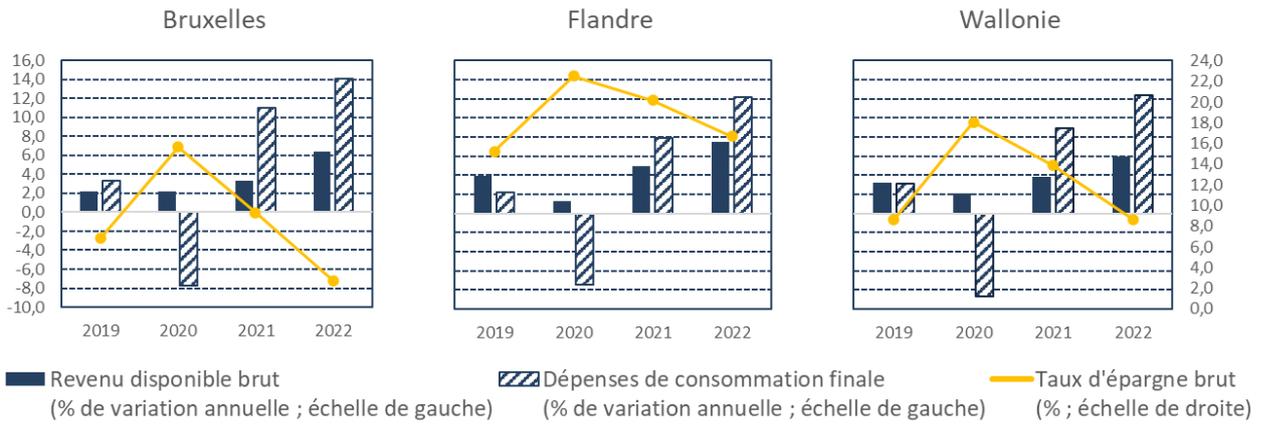
Source : ICN

La hausse des prix a dopé la croissance des dépenses de consommation en 2022. Le taux d'épargne s'est normalisé en Flandre et en Wallonie, mais s'est replié sensiblement à Bruxelles.

Après le rétablissement de la consommation en 2021, la croissance des dépenses de consommation (en termes nominaux) s'est accélérée en 2022 sous l'effet de la montée des prix. Selon une première estimation, avec une croissance de 14,1 %, c'est Bruxelles qui a enregistré l'augmentation la plus marquée, suivie par la Wallonie (12,4 %) et la Flandre (12,2 %). La croissance plus vigoureuse à Bruxelles s'explique principalement par un profil de consommation différent, les ménages bruxellois dépensant relativement plus pour leur logement et pour l'énergie, une catégorie qui a par ailleurs été fortement touchée par l'élévation des prix. Qui plus est, la proportion consacrée à la culture et aux loisirs a également progressé plus rapidement à Bruxelles que dans les autres régions.

La part du revenu disponible que les ménages peuvent épargner se rapproche à nouveau depuis 2021 des niveaux habituels dans les trois régions. En 2022 toutefois, le taux d'épargne des ménages flamands s'est fixé à 16,7 %, soit un niveau supérieur à celui prévalant avant la pandémie. Il est en revanche tombé à un seuil historique de 2,6 % à Bruxelles, la croissance de la consommation y ayant sensiblement dépassé celle des revenus. Enfin, le taux d'épargne en Wallonie a renoué avec son niveau d'avant la pandémie, ressortant à 8,7 %.

**REVENU DISPONIBLE BRUT, DÉPENSES DE CONSOMMATION FINALE ET TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES, PAR HABITANT, EN TERME NOMINAL**



Source: ICN.

Les tableaux présentés ci-dessous reprennent, par région, pour les trois dernières années disponibles, les variables clés des comptes des ménages ainsi que les dépenses de consommation finale par secteur institutionnel, dans leur totalité et par habitant, ventilées selon le lieu de domicile. Les chiffres portant sur le revenu disponible pour la dernière année disponible ont été estimés pour la première fois en utilisant la méthode dite « provisoire ». Les résultats des années précédentes l'ont été selon la méthode « finale ». Les résultats complets pour la période 1995 à 2022 sont disponibles sur le site internet de la Banque, en consultant la base de données statistiques NBB.Stat.

#### VARIABLES-CLÉS DES COMPTES REGIONAUX VENTILÉES SELON LE LIEU DE DOMICILE

	Chiffres absolus (millions €)	Part de chaque région (%)	Évolution par rapport à l'année précédente (%)			Taux de croissance annuel moyen
	2021	2021	2020	2021	2022	2010-2022
<b>Totaux (selon le lieu de domicile)</b>						
<b>Revenu primaire, net</b>						
Bruxelles	30.865,6	9,6	-2,5	5,5	10,1	3,2
Flandre	201.244,6	62,7	-2,7	6,9	10,0	2,9
Wallonie	89.105,5	27,7	-2,4	6,6	8,2	2,6
Belgique	321.215,8	100,0	-2,6	6,7	9,5	2,9
<b>Revenu disponible, net</b>						
Bruxelles	25.951,6	9,7	2,5	3,4	7,2	3,2
Flandre	165.150,1	61,4	1,7	5,4	8,4	3,1
Wallonie	77.683,9	28,9	2,3	3,8	6,4	2,8
Belgique	268.785,6	100,0	2,0	4,8	7,7	3,0
<b>Revenu disponible, brut</b>						
Bruxelles	28.377,0	9,8	2,7	3,5	7,3	3,2
Flandre	179.213,6	61,6	1,8	5,5	8,5	3,1
Wallonie	83.193,4	28,6	2,3	4,0	6,5	2,9
Belgique	290.784,0	100,0	2,1	4,9	7,8	3,0
<b>Dépenses de consommation finale des ménages</b>						
Bruxelles	25.979,7	10,7	-7,3	11,2	15,1	4,0
Flandre	144.377,4	59,5	-7,1	8,5	13,2	3,7
Wallonie	72.150,8	29,8	-8,5	9,2	12,9	3,2
Belgique	242.508,0	100,0	-7,5	9,0	13,3	3,6
<b>Dépenses de consommation finale des administrations publiques</b>						
Bruxelles	13.199,8	11,0	2,4	10,7	9,4	4,2
Flandre	68.700,2	57,0	2,3	6,3	9,5	3,5
Wallonie	38.542,6	32,0	1,1	7,4	9,3	3,4
Belgique	120.442,5	100,0	2,0	7,1	9,5	3,5
<b>Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages</b>						
Bruxelles	558,7	10,5	-1,2	6,6	13,1	4,6
Flandre	3.047,6	57,3	-1,2	6,9	13,3	4,2
Wallonie	1.713,7	32,2	-1,4	6,5	12,8	4,0
Belgique	5.320,0	100,0	-1,3	6,7	13,1	4,1
<b>Épargne brute<sup>1</sup></b>						
Bruxelles	2.626,6	5,2	138,3	-39,0	-69,7	-8,2
Flandre	36.433,4	71,9	50,5	-5,8	-10,1	0,7
Wallonie	11.604,9	22,9	112,4	-20,3	-33,4	0,1
Belgique	50.665,0	100,0	67,4	-12,0	-18,5	0,2
<b>Taux d'épargne brut<sup>1</sup></b>						
	(en %)		(en point de %)			
Bruxelles	9,2		8,9	-6,4	-6,6	
Flandre	20,2		7,3	-2,4	-3,5	
Wallonie	13,9		9,4	-4,2	-5,2	
Belgique	17,3		8,1	-3,3	-4,2	
<b>Population moyenne</b>						
Bruxelles	1.221.304	10,6	0,5	0,2	0,9	1,0
Flandre	6.675.973	57,8	0,5	0,5	0,9	0,6
Wallonie	3.655.357	31,6	0,2	0,2	0,5	0,4
Belgique	11.552.634	100,0	0,4	0,4	0,8	0,6

	Chiffres absolus (€)	Indices (Belgique =100)	Evolution par rapport à l'année précédente (%)			Taux de croissance annuel moyen
	2021	2021	2020	2021	2022	2010-2022
<b>Par habitant (selon le lieu de domicile)</b>						
<b>Revenu primaire, net</b>						
Bruxelles	25.272,7	90,9	-2,9	5,3	9,1	2,4
Flandre	30.144,6	108,4	-3,2	6,3	9,0	2,3
Wallonie	24.376,7	87,7	-2,6	6,3	7,7	2,2
Belgique	27.804,6	100	-3,0	6,2	8,7	2,3
<b>Revenu disponible, net</b>						
Bruxelles	21.249,1	91,3	2,0	3,3	6,3	1,7
Flandre	24.738,0	106,3	1,2	4,9	7,4	1,7
Wallonie	21.252,1	91,3	2,1	3,6	5,9	2,2
Belgique	23.266,2	100	1,6	4,3	6,9	1,9
<b>Revenu disponible, brut</b>						
Bruxelles	23.235,0	92,3	2,2	3,3	6,4	2,1
Flandre	26.844,6	106,7	1,3	4,9	7,5	2,5
Wallonie	22.759,3	90,4	2,1	3,8	6,0	2,5
Belgique	25.170,4	100	1,7	4,5	7,0	2,5
<b>Dépenses de consommation finale des ménages</b>						
Bruxelles	21.272,1	101,3	-7,7	11,0	14,1	2,9
Flandre	21.626,4	103,0	-7,5	7,9	12,2	3,1
Wallonie	19.738,4	94,0	-8,7	8,9	12,4	2,8
Belgique	20.991,6	100	-7,9	8,6	12,5	3,0
<b>Dépenses de consommation finale des administrations publiques</b>						
Bruxelles	10.807,9	103,7	2,0	10,5	8,5	3,1
Flandre	10.290,7	98,7	1,8	5,7	8,6	2,9
Wallonie	10.544,1	101,1	0,9	7,2	8,8	3,0
Belgique	10.425,5	100	1,6	6,7	8,6	2,9
<b>Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages</b>						
Bruxelles	457,5	99,3	-1,6	6,4	12,2	3,5
Flandre	456,5	99,1	-1,7	6,4	12,3	3,5
Wallonie	468,8	101,8	-1,6	6,2	12,3	3,5
Belgique	460,5	100	-1,7	6,3	12,3	3,5
<b>Épargne brute</b>						
Bruxelles	2.150,6	49,0	137,1	-39,1	-69,9	-9,1
Flandre	5.457,4	124,4	49,8	-6,3	-10,9	0,1
Wallonie	3.174,8	72,4	112,0	-20,5	-33,7	-0,3
Belgique	4.385,6	100	66,8	-12,3	-19,1	-0,3

Source : ICN.

## Note méthodologique

### Revenu primaire

Le revenu primaire correspond au revenu que les entités résidentes perçoivent pour leur participation directe au processus de production et au revenu que le propriétaire d'un actif financier perçoit pour la fourniture de moyens. Pour les ménages, il se compose de la rémunération des salariés, du revenu mixte des indépendants, de l'excédent d'exploitation ainsi que du revenu de l'épargne et du revenu de placements dont sont retranchés les paiements pour la prise en fermage de terrains et les intérêts sur les crédits à la consommation et sur les crédits hypothécaires.

### Revenu disponible

Le revenu disponible net correspond au revenu primaire augmenté des prestations sociales et des indemnités d'assurance-dommages et diminué des primes sociales, des impôts et des primes d'assurance. Le passage des valeurs nettes aux brutes s'effectue en ajoutant au montant précédemment obtenu la consommation de capital fixe (dépréciation de la valeur des actifs).

### Dépenses de consommation finale

Les dépenses de consommation finale comprennent les dépenses effectivement réalisées par les ménages, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) pour acquérir des biens et des services destinés à satisfaire les besoins de consommation individuels ou collectifs.

### Épargne brute et taux d'épargne brute

L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous forme de consommation finale. Le taux d'épargne brut est défini comme le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut préalablement ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

### Taux de croissance annuel moyen

Le taux de croissance annuel moyen est la moyenne géométrique des taux de croissance annuels sur une période donnée.